

Extrait du Procès-verbal des
DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

du 27 juin 2019 à 19h00

Le 27 juin 2019, à 19 heures 00, le Conseil Communautaire de la *Communauté de Communes Flandre Lys*, dûment convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté de communes Flandre Lys sous la Présidence de Monsieur Bruno Ficheux, à la suite de la convocation qui lui a été faite, cinq jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée au siège de la CCFL, conformément à la loi.

Etaient présent(e)s : M Bruno Ficheux, Mme Pascale Algoet, M Michel Dehaene, Mme Doriane Jorisse, M Denis Crinquette, M Joseph Catteau, Mme Rolande Payelleville, M Bernard Cottigny, M. Jean-Michel Laroye à partir du point 4, Mme Catherine Goedgebuer, M Philippe Mahieu, Mme Marie-Thérèse Verhaeghe, M Michel Bodart, Mme Caroline Mouflin, M Michel Dupas, Mme Geneviève Fermentel, M Denis Mouquet, Mme Nathalie Debaisieux, M. Patrick Stevenoot, M. Jacques Hurlus, Mme Anne Hiel, M. Philippe Brouteele, M. Joël Duyck, M Philippe Kujawa, Mme Martine Beuraert, M Bernard Didelot, Mme Delphine Boulenger, M. Frankie Verwaerde, M. Jean-Claude Thorez, M. Pierre-Luc Ravet, Mme Anne Decoster.

Avaient procuration : M. Claude Beve, procuration à Mme Pascale Algoet
Mme Monique Evrard, procuration à M. Philippe Mahieu
M. Jean-Philippe Boonaert, procuration à Mme Nathalie Debaisieux
Mme Bénédicte Brouard procuration à M. Jacques Hurlus
Mme Sophie Caron, procuration à M. Philippe Kujawa
Mme Agnès Grammont, procuration à M. Pierre-Luc Ravet

Etaient excusés : Mme Marie-Angèle Delommez,
Mme Anna Di Penta
M. Jacques Parent

Secrétaire de séance : Mme Anne Decoster

Santé: Appels à projets

La Vice- Présidente expose au Conseil :

Considérant que, dans le cadre de la politique santé mise en place par la Communauté de communes Flandre Lys, des appels à projets peuvent être financés ;

Que cinq appels à projets ont été déposés :

- L'Association « Des Paysages, des Jardins et des Hommes » d'Haverskerque pour l'organisation de la 14^{ème} édition de la « Fête de la tomate et des légumes anciens ». Montant de la subvention : 500€ ;
- L'ADEP (Association pour le Développement de l'École Publique), en partenariat avec l'école Franche Terre de Fleurbaix, pour l'organisation d'une rencontre sportive interclasses. Montant de la subvention : 200€ ;
- L'Association Jeanne d'Arc Estairoise pour l'organisation de 3 compétitions régionales de gymnastique féminine. Montant de la subvention : 200 euros ;

- La Maison pour Tous de Sailly sur la Lys, pour l'organisation du Parcours du cœur (programme d'animations et d'informations autour du « bien manger » et du « bien bouger »).
Montant de la subvention : 500 € ;
- L'école L'Alloeu de la Gorgue pour l'organisation d'une sortie pédagogique au Mont des Cats dans le cadre d'un projet « Sport Santé » mené au sein de l'établissement.
Montant de la subvention : de 500€.

Les crédits sont prévus au BP 2019 sous l'article 6574

Après avis favorables de la commission et du bureau, il est proposé au Conseil de :

- SUBVENTIONNER les appels à projets repris ci-dessus à hauteur des montants indiqués honorables sur présentation de justificatifs et sous réserve de la production de tous les documents sollicités dans ce cadre;
- AUTORISER le Président à signer tout document relatif à ce dossier.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire accepte à l'unanimité (36 voix pour) la proposition ci-dessus, M. Dehaene ne prenant pas part au vote.

Pour extrait conforme au registre,
Fait à la CCFL,

Le Président,
Bruno FICHEUX

